

Rapport annuel 2021

La journée de bilan de nos dix ans d'engagement en octobre 2020 avait soulevé au sein du comité un débat animé sur les orientations principales des activités futures, débat qui s'est poursuivi jusqu'au début 2021. Grâce à l'énergie de Marie-Jo Aeby et à ses propositions constructives, les nouvelles options se sont concrétisées au cours de 2021 par l'envoi de lettres d'information, l'obtention d'une subvention et la décision d'une journée d'étude pour un nouvel appel aux personnes enfermées dans le secret et une occasion d'éclaircissement sur l'origine des abus dans l'Eglise catholique.

Nous sommes restés en priorité à l'écoute des personnes victimes et avons développé nos collaborations et nos échanges avec des institutions les recevant et des associations nationales et internationales œuvrant en leur faveur. Nous nous sommes réjouis du prolongement des conventions d'indemnisation de l'Eglise catholique en Suisse incluant nos revendications essentielles et du renouvellement de l'Accord CECAR avec les six signataires de 2016. Nous avons regretté que nos demandes pour une nouvelle rencontre avec Mgr Felix Gmür, président de la CES, convenue avec lui à Rome en février 2019 n'ait pas obtenu de réponse.

Soutien aux personnes victimes

Les demandes des personnes victimes (survivant-e-s ?) ont été plus nombreuses et diverses en 2021, notamment à la suite de la diffusion en France le 5 octobre 2021 du rapport de la CIASE, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise en France. Il en est de même de nos échanges avec des institutions ecclésiales ou sociales.

Aide et accompagnement des personnes victimes

Une quinzaine de personnes ont pris contact avec nous en 2021. Il est essentiel pour les membres du comité de répondre rapidement et au plus près de la demande de chacune d'elle.

Au niveau individuel

- Marie-Madeleine Zufferey-Sudan et Jacques Nuoffer répondent aussi à certaines personnes. Mais c'est le plus souvent Marie-Jo Aeby qui assure l'accompagnement, informant et conseillant, voire soutenant l'homme, la femme, le prêtre qui demande de l'aide. Elle a même été appelée à servir d'interprète (allemand-français) dans une séance impliquant une congrégation, la victime, son comité à la CECAR et l'évêque.
- Plusieurs membres du comité ont accepté une rencontre avec une personne victime qui souhaitait que nous nous rendions compte de son parcours de combattant depuis des années.

Au niveau du groupe

- Valerio Maj et Christiane Marmy se sont retrouvés quatre fois dans l'année à Yverdon pour animer le groupe de parole. Leur assiduité confirme leur satisfaction à ces rencontres.

Collaboration avec des institutions ayant contact avec des personnes victimes

Commission des experts CES

En 2020, le Groupe de travail de la CES pour le renouvellement de la convention d'indemnisation des survivant-e-s avait invité le Groupe SAPEC à une séance pour écouter ses demandes. Cette année, il a renouvelé son invitation pour communiquer ses décisions, invitant aussi des représentants de la CECAR. Marie-Jo Aeby et Marie-Madeleine Zufferey-Sudan en sortirent satisfaites, car nos revendications essentielles avaient été prises en compte.

Ces décisions furent confirmées au printemps et entrèrent en vigueur en juillet 2021. Jacques Nuoffer, au nom de toutes les personnes victimes, a remercié les autorités de l'Eglise et les membres du Groupe de travail. En collaboration avec Marie-Madeleine Zufferey-Sudan, il a actualisé le schéma « *Partenaires impliqués dans la reconnaissance et l'indemnisation des victimes d'abus sexuels commis au sein de l'Eglise catholique suisse* » placé en annexe. Le système mis en place sous l'impulsion du Groupe SAPEC est complexe, mais efficace grâce à la collaboration de tous les partenaires.

Conseil de la CECAR

Nous avons œuvré à deux niveaux au cours de cette année de renouvellement de l'Accord CECAR. Dans les deux contextes, l'avancée des travaux a été perturbée et retardée par l'absence de réponse de personnes impliquées et la nécessité de plusieurs relances.

- Marie-Jo Aeby avec Gabriella Loser Friedli a collaboré à la vérification de la traduction des documents CECAR en allemand réalisée par Mme Joanne Siegenthaler avec qui elle a finalisé le travail.
- Jacques Nuoffer a actualisé en été l'Accord CECAR et a présenté le texte à Mgr Morerod et au Conseil de la CECAR. C'est finalement, la secrétaire de l'évêque qui a assuré l'envoi des exemplaires signés par lui aux six signataires en janvier 2022.
- Présidé par Jean-Marie Fürbringer, une rencontre Zoom a eu lieu avec le comité et Mme Dr Monique Gauthey qui représente le Groupe SAPEC au Conseil de la CECAR. Son but était d'établir des liens et de clarifier notre collaboration.

Recherche d'un accord avec la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX)

À la demande d'une personne victime d'abus par un prêtre de la FSSPX ayant déposé une requête à la CECAR, nous avons demandé en avril 2021 un entretien à Davide Pagliarani, Supérieur général de cette Fraternité pour lui proposer une adhésion à l'Accord CECAR. Il nous a informés que, bien que la Fraternité ait son siège central à Menzingen en Suisse, il n'avait aucun pouvoir dans ce pays. Ce n'est finalement qu'en décembre 2021 que nos déléguées, Marie-Jo Aeby et Marie-Madeleine Zufferey-Sudan ont rencontré l'abbé Thibaud Favre, Supérieur de la FSSPX pour le District de Suisse, avec son assistant, l'abbé Philippe Lovey. Elles avaient préparé un document précis de la situation et des alternatives afin d'instaurer un dialogue pour les inciter à prendre part à l'Accord CECAR ou à une autre proposition. Une solution devrait se concrétiser au printemps 2022 pour des victimes d'un membre de la FSSPX du District de Suisse uniquement.

Échanges avec d'autres institutions

Afin d'approfondir notre connaissance réciproque et de faciliter la collaboration, nous avons développé des échanges : Marie-Jo Aeby a rencontré la direction de la **LAVI Vaud** à Lausanne, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan celle de **la LAVI de Sion** à deux reprises, la première fois avec Jean-Marie Fürbringer. Ce dernier et Marie-Madeleine Zufferey-Sudan ont eu un entretien Zoom en février avec M. François Boillat président de **Dis No**.

Collaboration avec d'autres associations de victimes

- Au cours de l'année, nous avons poursuivi nos échanges et rencontré Albin Reichmuth et son collègue qui ont réussi à fonder l'association alémanique d'aide aux victimes **IG-MIKU** : *Selbsthilfegruppe für Menschen, die in der Kindheit/Jugend sexuelle Gewalt im kirchlichen Umfeld erlebt haben*. Il s'agissait de clarifier et coordonner nos positions et demandes à la CES, notamment en ce qui concerne la nécessité d'une lettre accompagnant le versement d'indemnisation. Cette revendication de notre association adressée aux évêques et supérieur-e-s a été appuyée par l'IG-MIKU .
- En mars dernier, Marc Artzrouni nous contactait. Nouveau représentant pour l'Europe du "Réseau des survivants abusés par des prêtres" aux Etats-Unis (**SNAP** -Survivors Network of those Abused by Priests), il faisait un "état des lieux" et préparait une liste des associations de soutien aux victimes des prêtres catholiques. « *Mon tour d'horizon, nous écrivait-il, me permet déjà de dire que vos actions auprès de l'Église Catholique et auprès des "survivants" sortent de l'ordinaire. Sur le premier point je suis impressionné par la plaque commémorative dans la Cathédrale de Fribourg: Elle témoigne d'une rare "reconnaissance" des crimes commis par l'Église Catho-*

lique. Je ne connais pas d'autres actions similaires ». Nous avons convenu d'échanger nos informations et de collaborer.

- Avec le départ de Jean-Marie Fürbringer de notre comité et de l'ONG **ECA** (*Ending Clergy Abuse – Global Justice Project*) la collaboration avec cette fondation devient difficile, aucun autre membre de comité n'ayant les compétences nécessaires pour le remplacer. C'est pourquoi, nous avons proposé récemment à Marc Artzrouni d'être un intermédiaire entre le Groupe SAPEC et l'ECA.
- C'est aussi dans ce cadre que nous lui avons transmis l'invitation de Wibke Müller, membre du *Groupe de Travail du G7 (GdTG7)*, association ouverte à tous les survivants et à leurs soutiens - et pas seulement aux citoyens du G7. Le GdTG7 a pour but de libérer la parole en faisant entendre les voix des survivants auprès des dirigeants du G7.

Développement de l'information et des appels à sortir du secret

Communication

Notre programme d'activité et les événements de l'année 2021 ont amené une diversité de productions écrites ou orales à l'intention de nos membres, des autorités ecclésiastiques et des médias.

Lettres d'information, éditos et communiqués

Avec l'aide de Valerio Maj, nous avons pu envoyer à nos membres une communication et trois lettres d'information sur nos activités, par courriel et par courrier postal pour celles et ceux de nos membres qui n'ont pas Internet. Ces lettres furent aussi placées sur notre site comme édito.

C'est aussi par un édito et un communiqué de presse que nous nous sommes exprimés à la suite de la publication le 5 octobre 2021 du rapport de la CIASE sur les abus sexuels dans l'Eglise de France. Les résultats de cette recherche confirment l'ampleur et les facteurs favorisant les abus sexuels dans l'Eglise, mis en évidence dès la fin du siècle dernier et résumés dans notre Mémoire SAPEC 2013-2014. Les évêques français avaient tardé, par rapport aux évêques suisses, à demander pardon aux victimes, à reconnaître leur responsabilité morale et à envisager une indemnisation. Avec la CIASE et sa recherche, l'Eglise de France a fait un grand pas dans un domaine où l'Eglise de Suisse tarde à répondre à nos demandes et refuse de nous associer à la définition du projet de recherche qui démarrera l'an prochain par une phase pilote qu'on découvrira en avril 2022.

Interviews et participations à des émissions

Essentiellement à la suite du rapport de la CIASE, des médias nous ont interpellés, mais aucun collaborateur de la RTS romande ne nous a contactés. Jacques Nuoffer a répondu à des journalistes romands (Tamedia, Courrier/La Liberté, Cath.ch) alémaniques (RTS et Beobachter) et tessinois (radio et journal), et participé à l'émission *Le poinG* de la TV Léman bleu. Marie-Jo Aeby a précisé notre position notamment dans un article de novembre 2021 du journal *Le Temps* « L'argent ne répare rien, mais il compte ».

Information sur Internet

- Nous avons tenu à jour notre site actuel (<http://www.groupe-sapec.net>) qui rassemble une diversité des documents liés à notre histoire et à nos engagements depuis 12 ans. Nous progressons dans la création d'un nouveau site internet. Davantage centré sur les besoins des personnes cherchant de l'aide et offrant un design plus actuel, il sera mis en ligne, sauf imprévu, durant le premier trimestre 2022.
- Le premier projet pour présenter sur Wikipédia les réalisations en Suisse dans le domaine des abus sexuels date de 2015. Deux autres versions en 2019-2020 traitant l'une du Groupe SAPEC, l'autre de la CECAR, ne donnèrent pas satisfaction. Lors de l'assemblée générale de 2021, un membre a souligné l'importance de notre présence sur Wikipédia et a mis ses compétences à disposition. Par ailleurs, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan a fait remarquer qu'en racontant l'engagement du président de notre association, toutes nos réalisations pourraient être présentées. Ainsi deux textes sont en cours de réalisation, non sans difficultés.

État de développement des nouveaux projets

Notre plan d'activité 2021 envisageait de développer trois programmes afin de renforcer la visibilité du Groupe SAPEC et surtout de permettre à d'anciennes victimes, notamment romandes non encore connues, de s'annoncer si elles le souhaitent par une démarche auprès de la CECAR. Mais il fallait d'abord trouver des fonds pour permettre la réalisation des autres projets.

Recherche de fonds

Durant l'été 2021, Marie-Jo Aeby et Eric Paulus, soutenus ponctuellement par tous les membres du comité, ont réalisé un important travail de prises de contact et de préparation bureautique selon les canevas demandés de dossiers thématiques. Ils ont finalisé **des demandes de subventions** auprès de trois fondations. L'une d'entre elles a répondu positivement : la Loterie Romande. Qu'elle soit remerciée pour cet important don de CHF 20'000.- !

Nouveau site internet - Page Facebook

Au printemps 2021, avec l'appui de Christiane Marmy, Marie-Jo Aeby a rencontré Elisa et Clara Migliarini en vue d'une collaboration bénévole pour le nouveau site. Puis elle a conclu un contrat avec Mme Céline Mugnier (www.unyque.ch) pour sa réalisation. De plus, une page Facebook avec Guilhem Lavignotte pour modérateur sera créée dans le courant 2022. Ces contributions numériques devraient apporter une réponse plus adaptée aux besoins des personnes victimes qui cherchent de l'aide.

Journée d'étude – Pièce de théâtre

Pour étayer leurs demandes de subvention, Marie-Jo Aeby et Eric Paulus ont exploré diverses possibilités de manifestations. L'une fut de faire jouer la pièce « Pardon » dans tous les cantons romands, mais nous y avons renoncé. Cependant, pour autant que les conditions sanitaires le permettent durant l'année 2022, nous espérons concrétiser les projets suivants :

La journée d'étude doit apporter un éclairage psychologique et sociologique visant à expliquer comment et pourquoi s'est développé au sein de l'Eglise catholique, un contexte d'abus de pouvoir, d'emprise sur les consciences et d'abus sexuels. Ce projet va se concrétiser grâce à l'implication Romaine Girod, doctorante à l'Université de Lausanne, qui nous avait contactés dans le cadre de sa recherche sur les abus sexuels et l'Eglise en Suisse. Elle a prévu dans son propre parcours de formation de soutenir l'action du Groupe SAPEC pour la conception et la réalisation de cette journée d'étude. Une prospection de chercheur-e-s intéressé-e-s par le sujet a ainsi débuté dès l'automne 2021 en francophonie. Cette journée concrétise notre souhait de fêter le 10^{ème} anniversaire de la création de notre Groupe SAPEC.

La prestation théâtrale que nous souhaitons joindre à la journée d'étude devrait illustrer le phénomène d'emprise et d'abus de pouvoir. Des contacts sont en cours actuellement.

Information sur l'association

La Covid a eu une incidence certaine sur la forme des rencontres au cours de 2021 : les membres du comité ne se sont pas revus en présentiel, sauf au début décembre pour assister à la représentation de la pièce de théâtre « *Grâce à Dieu* » à Givisiez. Ils se sont retrouvés pour une pizza, hélas sans Eric Paulus ni Christiane Marmy, mais avec des membres de l'association et Romaine Girod.

Comité

Membres

Alors que Christiane Marmy se joignait au comité pour rechercher la manière dont elle pourrait apporter sa contribution à notre association, Jean-Marie Fürbringer nous quittait après s'être engagé pour la reconnaissance des abus sexuels dans l'Eglise durant plusieurs années. Il a pris conscience que ce thème occupait dans sa vie quotidienne une place plus importante que celle qu'il était d'accord désormais de lui concéder. Au sein du Groupe SAPEC, il a été le porte-parole des droits des victimes et des devoirs des institutions qui doivent rétablir et garantir ces droits : droits de savoir, d'obtenir justice, de recevoir des réparations, de demander des comptes pour que ces abus et leur déni ne se reproduisent pas.

Fonctionnement

Les pages précédentes mettent en évidence l'engagement de tous les membres du comité dans plusieurs réalisations. Ils ont quasi tous participé, aux sept séances Zoom du comité, ont eu de nombreux échanges téléphoniques et par courriels entre eux, apporté leur contribution à l'amélioration des textes (lettres, éditos, rapports de rencontres, PV, projets), Marie-Madeleine Zufferey-Sudan apportant la touche finale concernant la clarté et l'orthographe. Cette participation de chacune et chacun fut particulièrement importante lors de décisions stratégiques telles que nos revendications pour une recherche interdisciplinaire dans l'Eglise en Suisse et la décision d'objectifs à réaliser pour légitimer la demande de fonds.

Formations

Au cours de l'année 2021, des formations ont permis à un ou plusieurs membres d'acquérir des connaissances en lien avec nos engagements. Valerio Maj a suivi une formation pour la recherche de parrainage. Christiane Marmy et Marie-Jo Aeby ont participé en septembre à Genève à une formation sur "Perspectives féminines et théologiques sur la condition sexuée et sexuelle dans les églises chrétiennes" donnée par la Faculté de théologie de Genève et le Centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités. Elles ont aussi pris part, avec Jacques Nuoffer, membre de la commission d'experts qui l'organisait, à la journée annuelle de formation des membres des commissions diocésaines d'abus sexuels. Les présentations étaient consacrées principalement aux programmes de prévention mis en place dans les diocèses de Suisse.

État de l'association

Membres

Nos statuts sont conformes aux articles 60 et suivants du Code civil suisse. L'article 4 précise qui peut en être membre et selon quelle procédure. Depuis 2010, nous nous sommes essentiellement consacrés à la réalisation de nos objectifs et avons toujours considéré comme membre toutes les personnes qui nous soutenaient financièrement, environ une soixantaine depuis 2018. Au cours de cette année, 57 personnes nous ont soutenu, notamment un donateur français inconnu et une institution, l'Union des supérieurs majeurs (USM).

Assemblée générale 2021 en Zoom

La tenue de l'assemblée générale du Groupe SAPEC sur Zoom a apporté une certaine dynamique de participation et d'échanges malgré le recours à cette forme de technique. Des membres habitant loin de Lausanne où nous avons jusqu'ici tenu nos assemblées ont pu y participer. La demande de l'USM de devenir membre de soutien nous a surpris malgré l'expression claire de son origine et l'ouverture à un refus. Elle suscita un débat et une votation à l'assemblée générale. Un don modeste a finalement été accepté.


Finances

L'année 2021 fut une année importante au niveau financier pour le Groupe SAPEC. Les cotisations, les dons, la rétrocession de leurs frais par des membres du comité ces dernières années permettent d'assurer les frais ordinaires. La contribution de la Loterie Romande (20'000 CHF) versée le jour du douzième anniversaire de la fondation du Groupe SAPEC, pour financer nos projets permet au comité de s'engager en toute confiance dans leurs réalisations. Comme l'indiquent les chiffres du tableau de synthèse page 6, le bénéfice se monte à 1'797.82 CHF avec un capital de 6'765.90 CHF.

Remerciements

Le président tient à remercier chaleureusement les membres du comité pour leur engagement : Marie-Jo Aeby, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan, Éric Paulus et Valerio Maj, ainsi que Christiane Marmy qui s'est jointe à nos séances. Il renouvelle ses remerciements à Stéphane Hernach et Hubert Varrin pour la vérification des comptes, à Elisa et Clara Migliarini pour leur travail sur le nouveau site. Il exprime sa reconnaissance pour son long engagement en faveur des personnes victimes d'abus dans l'Eglise à Jean-Marie Fürbringer : il fut notre porte-parole engagé au niveau national et international et mena à bien notre participation à la pose de la première plaque mémorielle. Merci à

nouveau à nos proches qui nous ont soutenus et « supportés » dans les moments tendus. Merci enfin à tous les amis suisses et français qui ont renouvelé leurs encouragements et leurs conseils.


Au nom du comité
Jacques Nuoffer, Président

Nidau, 28 février 2022

L'Association en quelques chiffres : 2021

| | | 2021 | 2020 |
|------|--|------------------|-----------------|
| | ACTIF | 26 812,85 | 6 358,08 |
| 1010 | CCP 12-135848-0 | 26 812,85 | 6 358,08 |
| | PASSIF | 20 046,95 | 1 390,00 |
| 2010 | Fonds de recherche, publications et manifestations | 1 340,00 | 1 340,00 |
| 2011 | Contribution de la Loterie Romande | 18 706,95 | 0,00 |
| 2015 | Passif transitoire | 0,00 | 50,00 |
| | Différence capitale (Libre) | 6 765,90 | 4 968,08 |
| | Résultat de l'exercice (bénéfice) | 1 797,82 | 609,51 |
| | Frais | | |
| 4400 | Nouveau site internet | 1 293,05 | 0,00 |
| 4410 | Frais annuels site groupe SAPEC | 210,00 | 260,00 |
| 4501 | Fourniture de bureau | 346,85 | 0,00 |
| 4503 | Frais postaux | 90,30 | 63,90 |
| 4504 | Frais CCP | 60,00 | 60,00 |
| 4507 | Frais de déplacements et repas | 2 084,80 | 1 475,00 |
| 4509 | Livres, revues, DVD, documentations | 427,26 | 64,80 |
| 4510 | Frais d'impression et photocopies | 267,90 | 590,75 |
| 4511 | Frais divers (Schéma et théâtre) | 359,45 | 0,00 |
| 4630 | Conférences, formations | 200,00 | 1 857,40 |
| | Cotisations et dons | | |
| 6000 | Cotisations membres ordinaires | 355,00 | 651,56 |
| 6010 | Cotisations membres de soutien | 1 700,00 | 1 580,00 |
| 6020 | Dons de soutien | 2 553,48 | 2 500,00 |
| 6030 | Dons du Comité | 1 235,90 | 1 794,70 |